

ALGÉRIE

1^{ère} partie : Les conditions politiques et afférentes aux droits de l'homme

L'Algérie est une république qui compte environ 36 millions d'habitants. Le Président Bouteflika, chef de l'État, a été réélu en 2009 à un troisième mandat de cinq ans, grâce à la ratification de l'amendement constitutionnel de novembre 2008 qui éliminait les limites apportées au nombre de mandats présidentiels. En 2007 le gouvernement a refusé à certains partis politiques l'accès intégral au processus électoral durant les élections législatives, et les élections locales ont été entachées d'irrégularités et d'accusations de fraude. L'état d'urgence décrété en 1992 à la suite de violentes manifestations politiques très étendues est toujours en vigueur. Depuis les années 90, la situation des droits de l'homme s'est améliorée, en dépit de certains problèmes significatifs : restrictions des activités des partis politiques ; restrictions de la liberté d'expression, de la presse, de la liberté de religion, de la liberté de réunion et association ; corruption et absence de transparence du gouvernement et discrimination à l'encontre des femmes.

2^{ème} partie : Les objectifs des États-Unis en matière de démocratie

L'objectif du gouvernement américain en matière de droits de l'homme et de démocratie est de contribuer à renforcer les institutions essentielles du gouvernement et les valeurs démocratiques dans toute la société. L'Algérie est un partenaire important des États-Unis au sein de la lutte contre l'extrémisme et les réseaux terroristes tels qu'Al Qaida, et en termes d'échanges commerciaux, il constitue notre deuxième partenaire commercial dans le monde arabe. Le pays rencontre des difficultés importantes pour moderniser son système politique, achever sa transition vers une économie de marché et répondre aux besoins d'une population jeune et en croissance.

Pour aider à affronter ces difficultés, les objectifs des États-Unis en matière de droits de l'homme et de démocratie sont articulés plus spécifiquement sur la consolidation des institutions législatives et judiciaires, la promotion de la liberté d'association pour renforcer la société civile, et l'allègement des restrictions imposées à la presse imprimée indépendante. Les autres objectifs essentiels comprennent la réforme de l'éducation pour augmenter la participation à la vie civique et l'exposition aux principes démocratiques chez les jeunes, la lutte contre la traite des personnes et les actions de soutien au respect des droits des femmes.

3^{ème} partie : Soutien aux objectifs prioritaires et autres aspects des droits de l'homme et de la gouvernance démocratique

Pour renforcer le processus législatif, le gouvernement américain offre aux membres du parlement une formation ayant trait aux processus budgétaires, à la rédaction des projets de lois, à la technologie de l'information et aux relations avec la presse. Ce programme ouvre aux membres du parlement de nouvelles perspectives sur la surveillance de l'administration publique et l'obligation pour le gouvernement de rendre des comptes aux citoyens. Il associe des experts américains à l'institut de formation administré par le parlement, en finançant des séminaires animés par des experts et en envoyant des membres du parlement aux États-Unis pour qu'ils puissent y étudier les pratiques législatives américaines. En 2009 le programme sera élargi de façon à assurer la formation de membres des assemblées législatives régionales.

De façon à soutenir les efforts du pays pour moderniser ses structures judiciaires et assurer une plus grande indépendance du système judiciaire, le gouvernement américain parraine des programmes de formation de juges, d'avocats et de greffiers. L'une de ces initiatives a aidé le ministère de la Justice à élaborer un programme de formation des juges au code de déontologie judiciaire, ainsi qu'un ensemble de modules électroniques de formation sur la modernisation de la loi sur la famille. L'institut de formation

judiciaire du pays, au sein duquel les juges et les greffiers reçoivent leur formation judiciaire, utilise ces nouveaux programmes pour former les professionnels du droit et assurer la formation continue. Un programme distinct des États-Unis permet aux jeunes avocates de perfectionner leurs compétences de droit, notamment dans les domaines de l'application du droit international sur les droits des femmes et de l'organisation des campagnes de sensibilisation du public. Les représentants américains officiels poursuivent leur dialogue bilatéral avec les pouvoirs publics locaux au sujet de la traite des personnes, un problème rendu public par l'adoption de lois contre la traite des personnes en 2009. Les représentants américains poursuivent la discussion avec le gouvernement algérien au sujet du problème des restrictions imposées à la liberté de religion.

Le gouvernement américain a recours aux ressources de la diplomatie publique pour encourager la formation de jeunes dirigeants civiques et politiques au moyen de l'enseignement de l'anglais, de programmes, conçus spécifiquement pour exposer les étudiants et les lycéens locaux aux principes et aux valeurs démocratiques, et de programmes d'instruction civique. Le gouvernement américain finance des programmes d'enseignement de l'anglais pour les jeunes à risques ainsi qu'un programme d'enseignement des mathématiques sur l'internet destiné aux écoles élémentaires. Les efforts de diplomatie publique ont également pour but d'établir des partenariats avec des lycées et des universités aux États-Unis. L'État américain subventionne le voyage de dirigeants locaux aux États-Unis pour y étudier des questions telles que la démocratie, la liberté de la presse et les droits de la femme.

En outre, le gouvernement américain procède à des activités de sensibilisation du public des programmes de soutien à la société civile et à la liberté de la presse. Les représentants officiels des États-Unis organisent fréquemment des réunions avec des représentants de la société civile, des syndicats, des personnes handicapées, des journalistes, des défenseurs des droits de l'homme et des associations religieuses, des groupes de défense des droits de la femme, y compris des organisations représentant les minorités religieuses vivant en Algérie. Les États-Unis continuent également d'encourager le gouvernement algérien à dépenaliser les poursuites en diffamation intentées contre la presse. Un programme financé par les États-Unis enseigne aux journalistes les pratiques professionnelles responsables et les techniques de journalisme. Un autre programme permanent offre une formation à la gestion des entreprises destinée aux journaux indépendants, ce qui leur assure un meilleur équilibre financier et les rend plus à même de participer à la discussion politique. Le gouvernement américain vient en aide à quelques ONG par le biais de petites subventions. Une subvention aide une petite ONG située près de la capitale à créer une documentation de formation et à démarrer des campagnes de sensibilisation du public aux droits de la femme, aux problèmes des jeunes et à l'éducation civique des électeurs ; une autre permet à un groupe de la société civile de bâtir un réseau professionnel de femmes.